

1  
19 h

## Bol de riz saveurs haïtiennes

Une initiative solidaire pour marquer le sens du mot partage.



2  
20 h

## « Une assiette formidable »

théâtre action par « Le Grand Asile—asbl »

OGM...?

Pouvoir des multinationales...?  
Quel est encore notre capacité à maîtriser notre alimentation?  
Qu'en est-il du droit fondamental de pouvoir se nourrir?



3

## Témoignage : Juliette Eliezer

Juliette travaille au sein de la plateforme haïtienne pour le développement alternatif où elle accompagne les paysans démunis dans la bataille qu'ils mènent pour faire respecter leurs droits.



### Débat croisé

Juliette / Public / Comédiennes

Participation aux frais : 8 euros

(gratuit pour les moins de 12 ans)

Renseignements : 063/37 04 25 ou 063/44 53 34

## Onction des malades (par l'abbé Jean-Marie)

Chères paroissiennes, chers paroissiens, depuis ce 18 février, par le mercredi des cendres, nous voici en carême : ces 40 jours de prière, de jeûne et d'aumône ... toute une purification intérieure pour ressusciter à Pâques avec notre Seigneur. Et pour nous y préparer, l'Eglise nous ouvre les canaux vers le bain de guérison, à savoir les sacrements de réconciliation (pardon) et l'onction des malades. Mais, nombreux sont ceux qui aiment me poser cette question : « Qui, quand, et comment recevoir ce sacrement des malades, longtemps connu sous le vocable d'extrême onction ? »

Comme les 6 autres sacrements, celui-ci a été institué par Jésus. Il est recommandé par l'Apôtre Jacques comme un rituel spécifique pour les malades de la communauté chrétienne : « L'un de vous se porte mal ? Qu'il prie. Un autre va bien ? Qu'il chante le Seigneur. L'un de vous est malade ? Qu'il appelle les Anciens en fonction dans l'Eglise : ils prieront sur lui après lui avoir fait une onction d'huile au nom du Seigneur. Cette prière inspirée par la foi sauvera le malade : le Seigneur le relèvera et, s'il a commis des péchés, il recevra le pardon. » (Jacques 5, 13-15)



Depuis le concile Vatican II, l'Eglise a souhaité retrouver une application plus large de ce sacrement : « 'L'extrême-onction', qu'on peut appeler aussi et mieux l'Onction des malades n'est pas seulement le sacrement de ceux qui se trouvent à la dernière extrémité. Aussi, il est opportun et agréable de le recevoir lorsque le fidèle commence à sentir en lui un certain affaiblissement : physique, moral, spirituel... » (Sacrosanctum Concilium, 73) L'onction des malades peut ainsi être reçue par des personnes âgées, même en bonne santé, elle peut également être reçue au seuil d'une opération importante. En cas d'aggravation de la maladie, elle peut être réitérée.

Seuls les prêtres sont les ministres de ce sacrement, selon ce qui est indiqué par saint Jacques. L'Onction se fait avec l'huile consacrée par l'évêque lors

de la messe chrismale. Elle est généralement précédée du sacrement du Pardon (déjà prévu dans presque toutes les paroisses) et suivie de l'Eucharistie. Elle peut être célébrée à part ou intégrée dans une messe. Les paroisses qui accompagnent l'imposition des mains et de l'onction révèlent le sens profond de ce sacrement : « N..., par cette onction sainte, que le Seigneur en sa grande bonté vous reconforte par la grâce de l'Esprit Saint. Ainsi, vous ayant libéré de tous péchés, qu'Il vous sauve et vous relève. » Voilà donc un sacrement-don particulier de l'Esprit-Saint qui aide à envisager l'épreuve plus sereinement, en donnant reconfort, paix, courage ! Pour bien fêter Pâques, ne ratons pas l'occasion de le recevoir.

**Au niveau de notre secteur, l'onction des malades sera conférée en l'église de Halanzuy pendant la messe du lundi 30 mars à 18h30. Les personnes intéressées qui ne pourraient participer à cette célébration peuvent dès à présent s'adresser à l'un de nos trois prêtres pour recevoir ce sacrement à domicile :**

- **Abbé Jean-Marie BIZUMUREMYI 063/67 78 01 ou 0488/08 76 22**
- **Abbé Gaby KRIER (visiteur des malades) 063/44 53 34**
- **Abbé Raymond ROLLIN 063/67 73 32**

Bonne montée vers la fête de Pâques.

## **Célébrations eucharistiques**

### **Mercredi 11 mars à 18h00 : messe**

pour Léon Baillieux, Gilberte Jamin, Lucienne Fouss et Ghislain Lefort.

### **Jeudi 12 mars à 8h00 : messe**

pour André et Marie-Louise Despret,  
pour Maria-Magdaléna Clément et les familles apparentées,  
pour Alain et Robert Bon.

### **Dimanche 15 mars à 10h30 : grand messe paroissiale**

#### **Première collecte du Carême de Partage**

pour les défunts des familles Pecheur, Andreux et Dewez,  
pour les défunts de la famille Boeur-Yande et Muriel,  
pour Gisèle Weyders (anniversaire),  
pour Jean-Michel Jacques (anniversaire),  
pour Adolphe Lusson et Anna Klein (anniversaire),  
pour les défunts de la famille Vilnius-Degenève,  
pour Dominique Baillieux (anniversaire).

### **Mercredi 18 mars à 18h00 : messe**

pour les défunts de la famille Lambert-Materne,  
pour Georges Royer,  
pour Louis Brice et Mathilde Pissel,  
pour Jean-Marie Etienne.

### **Jeudi 19 mars: Saint Joseph. A 8h00 : messe**

pour Jeanne Ambroise et les défunts de la famille Harlange-Ambroise,  
pour Joseph Widart, Guy et Joseph Gaillard,  
pour Jean-François Schenck (anniversaire) et Mathieu Schenck,  
pour Angèle Henrion et Georges Gérard,  
pour Jean-Marie Bertin et les défunts de la famille Bertin-Pecheur.

### **Dimanche 22 mars à 10h30 : grand messe paroissiale**

pour les défunts de la famille Dauphin-Guégan,  
pour Eloi Nottet et Henry Chenot,  
pour Agnès Adam et Eloi Nottet,  
pour Christian Hissette,  
pour Paul, Patrice, Christophe (anniversaire) Lambert et Huguette Goelff,  
en l'honneur de la Sainte Vierge (R-L).

### **Mercredi 25 mars fête de l'Annonciation. A 18h00 : messe fondée**

pour les défunts de la famille Niederkorn-Monthulet.

### **Jeudi 26 mars 2015 à 8h00 : messe**

pour Simone Laurent (ann), Firmin Jamin, Maurice Thines et familles.  
pour Hyacinthe Jamin et Félicité Dehay (messe fondée).

### **Dimanche 29 mars : dimanche des Rameaux**

**à 10h15 : bénédiction des rameaux à l'église**

**à 10h30 : grand messe paroissiale**

pour Christophe Lambert (BO)  
pour Arlette Deneff (CN).

**Attention ! En raison du retour de l'heure d'été, les messes du soir seront désormais célébrées à 18h30 au lieu de 18h00.**



**Lundi 30 mars à 18h30** : messe avec onction des malades (voir page 1).

## **Petite(s) annonce(s) paroissiale(s)**

La chorale paroissiale vend, pour cause de double emploi un piano électronique CLASSIC CANTABILE modèle dp30.

Prix : 450 euros (à discuter)

S'adresser au trésorier de la chorale :

Claude SCHLEICH 063/67 82 30

[claudeschleich@hotmail.com](mailto:claudeschleich@hotmail.com)

